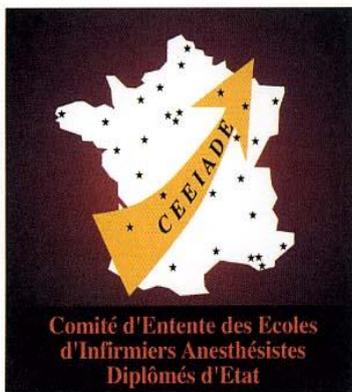


P :



Le \_\_\_\_\_

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DANS LE CADRE DE LA  
PARTICIPATION AU CONGRES MONDIAL  
(UNE PRISE EN CHARGE PAR ECOLE)

Merci de remplir et d'envoyer cette fiche à la Trésorerie du CEEIADE lors de votre éventuelle demande de remboursement anticipé (sur photocopie des justificatifs) et le plus rapidement possible après le déplacement, accompagné des pièces justificatives **originales**.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Motif et date du déplacement : **Congres Mondial Glasgow du 13 au 16 mai 2016**

Remboursement anticipé<sup>1</sup>

Remboursement final<sup>1</sup>

Dépenses	Montant	Justificatif
Transport :		
Train (2 <sup>ème</sup> classe) :		
Avion (classe eco) :		
Métro, RER :		
Voiture : à utiliser à titre exceptionnel <sup>2</sup>		
Parking :		
Repas :		
Hébergement :		
Inscription congrès		
Autres frais (précisez)		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		

Signature :

1 : Cocher la case correspondante

2 : Le remboursement se fera sur la base tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe et ticket autoroute

**Tout remboursement interviendra sur présentation des justificatifs (originaux).** En cas de remboursement anticipé les originaux des justificatifs sont à envoyer après le déplacement.

Tarif maxi pour l'hôtel : 140€ soit 100 GBP

Tarif maxi pour le repas : 30€ soit 22GBP

Le justificatif servira de base au remboursement dans la limite du plafond indiqué (**1600€ maxi**)

**Réservé à la trésorerie :**

Payé par chèque CE N° :

Montant :

Date :

Signature du trésorier

Remboursement anticipé		Remboursement final		Remboursement total	

Adresse Trésorerie CEEIADE :

Jeanne-Antide ROUGE - Ecole d'IADE - Les Tilleroyes - 44 Chemin du sanatorium - 25030 Besançon Cedex